

Interessengemeinschaft "Kartfahren Schweiz"

Règles de conduite Karting et COVID-19

Généralités

- Afin d'améliorer la lisibilité, ce document n'utilise en général que la forme masculine, mais s'adresse naturellement à tous les sexes.
- Les travaux sur le kart ne peuvent être effectués qu'aux stands prévus à cet effet
- Le kart ne peut être démarré que pour un test de fonctionnement, maximum 30 secondes.
- Les instructions de l'exploitant de la piste doivent être suivies à tout moment. Les personnes qui ne respectent pas les règles de conduite seront expulsées du site.

Garder ses distances

- Garder la distance : 10 mètres carrés par personne ou 2m de distance.
- Deux personnes au maximum peuvent être présentes au stand.

Hygiène personnelle

- Pas de poignée de main
- Se laver les mains avant et après l'entraînement
- Observer les prescriptions de distance

Pratique du karting

- Pratiquer le karting uniquement avec un équipement de protection individuel (casque, cagoule couvrant la bouche et le nez, combinaison, gants, chaussures de karting)
- Si le kart d'un pilote présente un défaut et s'il est nécessaire de demander une aide extérieure, le pilote doit continuer à porter sa tenue de protection complète. Le changement des vêtements n'est autorisé qu'après le retour du kart dans les zones prévues à cet effet (au stand ou dans le propre véhicule).

Travaux sur le kart

- Ne travailler qu'avec des gants de protection
- Utiliser l'outillage personnel

Tentes

- Seules les tentes suivantes sont autorisées :
3x3m (1 personne, 1 kart)
3x6m (2 personnes, 1 kart)
Les parois de la face avant ne doivent pas être montées.

2 mai 2020 / Version 1.1 / IG Kartfahren

Les présentes règles de conduite du "IG Kartfahren Schweiz" ont été soumises à Auto Sport Suisse (membre swiss olympic) de l'autorité sportive nationale pour le karting, et sont pleinement soutenues par celle-ci et soumises à l'Office fédéral du sport (OFSP) pour approbation.

2 mai 2020 / Auto Sport Suisse / sig. Patrick Falk, Directeur

